



Conférence 2017 de l'IIC Canada Nouveautés dans les lois et la politique en matière de communications Profils des conférenciers

Mardi 14 novembre

La protection des renseignements personnels et métadonnées

Rapport de recherche

BILL ABBOTT est un expert renommé en droit à la vie privée et un juriste expérimenté en réglementation des télécommunications. Il fait autorité en matière de respect de la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP), ayant dirigé la mise en œuvre de la conformité à la LCAP dans la structure de société complexe de BCE Inc. Il est reconnu pour son leadership et ses compétences en renforcement de coalitions et il a fait preuve de leadership en matière d'accès légal et d'accessibilité pour les personnes handicapées. Par ailleurs, il a joué un rôle prépondérant dans plusieurs initiatives législatives et réglementaires majeures dans le secteur des communications devant le Bureau du commissaire à la protection de la vie privée, le CRTC et des ministères du gouvernement.

Au cours des sept dernières années, M. Abbott a travaillé comme ombudsman de la vie privée pour le groupe d'entreprises de BCE Inc., en plus d'avoir été avocat dans le groupe Réglementation de BCE, de 2000 à 2017, plus récemment comme avocat général adjoint. Il a représenté la société Bell devant des organismes comme l'ACTS, l'ACTI et le Centre canadien de protection de l'enfance. Il est l'ancien directeur de MediaSmarts et membre de l'Association du Barreau canadien, section du Droit de la vie privée et de l'accès à l'information.

M. Abbott a commencé sa carrière en droit réglementaire des télécommunications après avoir obtenu, en 2001, une maîtrise en droit spécialisé en technologie de l'information. Il a travaillé à de nombreuses initiatives portant sur des questions de politique nationale y compris le Cadre réglementaire des télécommunications, l'Abstention, la création du poste de Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications, des poursuites en vertu de l'Obligation d'offrir des services, des procédures conjointes en matière d'accessibilité aux services de télécommunications et de radiodiffusion et l'application du service de relais vidéo au Canada.

Modératrice

JENNIFER STODDART O.C., Ad. É., a obtenu une licence en droit civil à l'Université McGill ainsi qu'une maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal et était membre du Barreau du Québec de 1980 à 2016. En tant que membre du Collectif Cléo elle a co-écrit L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles.

Entre autres postes occupés dans les fonctions publiques du Canada et du Québec, elle a été présidente de la Commission de l'accès à l'information du Québec de 2000 à 2003 et Commissaire à la protection de la vie privée du Canada de 2003 à 2013. Elle a été nommée Officier de l'Ordre du Canada en 2015 pour son leadership international dans la protection des renseignements personnels et son service public exemplaire en tant que Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. L'Université d'Ottawa et l'Université McGill lui ont décerné des doctorats honorifiques.

Elle est actuellement chercheuse invitée au Centre de génomique et politiques de l'Université McGill, mentor à la Fondation Trudeau et conseillère à la firme de services de recherche Nymity. Elle est membre du conseil d'administration de l'IAPP (International Association of Privacy Professionals) et est lieutenant-colonel honoraire du 34^e Régiment du génie de combat.

Panélistes

ALEX CAMERON est associé chez Fasken Martineau DuMoulin. Président du Groupe Protection de la vie privée et des renseignements de Fasken Martineau, M. Cameron fait figure de chef de file dans les domaines de la vie privée et de la cybersécurité, de la liberté d'information, de la Loi anti-pourriel du Canada et des litiges. Il est très populaire auprès de clients de tous les secteurs de l'industrie, y compris de nombreuses entreprises Fortune 100 et 500, dans tous les aspects de la loi sur la confidentialité et de la sécurité des renseignements.

M. Cameron aide régulièrement des organismes à prévenir, à se préparer en vue de, et à réagir à des violations de données. À cet égard, il a aidé des clients à répondre à des violations de cybersécurité et autres fuites de données qui ont touché des millions de personnes. En reconnaissance de son expertise, il a reçu un doctorat dans le domaine de la loi sur la confidentialité et bon nombre de commandes de prestige du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Il a déjà été membre du conseil consultatif de l'IAPP (International Association of Privacy Professionals), pour le Canada, et est l'ancien président de l'Association du Barreau canadien, Section nationale du droit de la vie privée et de l'accès à l'information.

Avocat plaidant accompli, M. Cameron a agi comme principal conseiller dans des différends commerciaux, des cas de jurisprudence et des enquêtes réglementaires dans ses domaines de pratique, y compris les recours collectifs en cas de violation de données et des questions très médiatisées d'accès à l'information, et devant tous les échelons de la cour, y compris la Cour suprême du Canada. Son nom est constamment listé dans Chambers et The Best Lawyers in Canada, dans les domaines du droit de la vie privée et de la protection des données, en plus d'avoir été nommé « Avocat de l'année » 2018 dans les domaines du droit de la vie privée et de la protection des données à Toronto.

DAVID FEWER est directeur de la Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada Samuelson-Glushko (CIPPIC) au Centre de recherche en droit, technologie et société de l'Université d'Ottawa. Il y pratique le droit de la propriété intellectuelle et de la technologie et possède vingt ans de solide expérience dans des dossiers de propriété intellectuelle et de technologie de la CIPPIC. Avant de travailler à la CIPPIC, M. Fewer a pratiqué le droit de la

propriété intellectuelle et de la technologie dans des cabinets nationaux en Colombie-Britannique et en Ontario, et il a fait son stage à la Cour fédérale du Canada.

Il a obtenu une maîtrise en droit de l'Université de Toronto, où il a écrit sur la politique de la propriété intellectuelle et l'application de la Charte au droit d'auteur. M. Fewer a enseigné et écrit de nombreux articles sur des questions de propriété intellectuelle et de technologie et il est fréquemment invité à commenter ces sujets dans les médias.

LISA AUSTIN, BA & Sc (McMaster) 1994, MA (Toronto) 1995, LL.M. (Toronto) (1998), Ph.D. (Toronto) 2005 et admise au Barreau de l'Ontario en 2006, est professeure agrégée de droit. Avant de faire partie du corps professoral, elle a travaillé auprès du Juge Frank Iacobucci de la Cour suprême du Canada.

Les intérêts de recherche et d'enseignement de la professeure Austin portent sur le droit à la vie privée, le droit de la propriété et la théorie juridique. Ses articles sont publiés dans des journaux comme *Legal Theory*, *Law and Philosophy*, *Theoretical Inquiries in Law*, *Canadian Journal of Law and Jurisprudence* ainsi que *Canadian Journal of Law and Society*. Elle est corédactrice (avec Dennis Klimchuk) de *Private Law and the Rule of Law* (Oxford University Press, 2015), dans lequel des universitaires canadiens et étrangers émérites s'entendent pour dire que la règle de droit n'est essentiellement qu'une doctrine du droit public et examinent si elle est plus généralement l'illustration de la nature du droit et qu'elle a donc des liens avec le droit privé.

Le travail de M^{me} Austin en matière de protection de la vie privée a été cité à plusieurs reprises par les cours canadiennes, notamment par la Cour suprême du Canada. Elle est également très active dans bon nombre de débats sur la politique publique au Canada. Plus récemment, elle a collaboré à un rapport pour le Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada intitulé *Seeing Through the Cloud: National Jurisdiction and Location of Data, Servers, and Networks Still Matter in a Digitally Interconnected World*. Ses travaux précédents comprennent une consultation pour le Conseil canadien de la magistrature sur son *Modèle de politique sur l'accès aux archives judiciaires au Canada*.

M^{me} Austin est actuellement membre du Groupe consultatif international du projet de l'American Law Institute, *Restatement of the Law (Fourth), Property*.